LE TOURNE La lettre infos

Chers concitoyens, chers amis

L'année 2017 a été marquée par notre intégration à la CDC des Portes de l'Entre Deux Mers. Je remercie mes collègues conseillers municipaux qui s'investissent dans les nombreuses commissions pour y défendre les intérêts de notre commune. Nous avons transféré l'éclairage public, ce qui permettra un entretien plus régulier des points lumineux de la commune. La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours sera désormais prise en charge par la CDC. En 2018, la CDC se dotera de nouvelles compétences comme la politique de la ville (permettant la création d'un comité de prévention de la délinquance) et la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). A la fin de l'été dernier, plusieurs équipements sportifs communautaires de grande qualité ont été inaugurés : un stade de rugby à Cénac et une salle de raquettes à Camblanes, ces équipements vous offrent donc la possibilité de pratiquer des disciplines sportives variées et viennent compléter l'offre locale. 2018 devra concrétiser un certain nombre de nos projets. Le plus important, sans doute, sera la nouvelle cantine pour accueillir dans de meilleures conditions les nombreux élèves de notre école mais aussi les ainés de notre commune qui le souhaiteront, afin de permettre aux enfants et aux plus âgés de déjeuner ensemble pour favoriser le lien social et la transmission. Les conditions climatiques n'ayant pas permis la tenue de la Fête du Village programmée en septembre, le Comité des Fêtes a souhaité organiser un réveillon pour la Saint Sylvestre. Je tiens à remercier les membres de cette association pour leur implication et leur volonté d'animer notre commune, je vous invite donc, si vous ne l'avez pas encore fait, à réserver votre soirée du 31 décembre En attendant la cérémonie des vœux le vendredi 19 janvier 2018 à 19 heures 30, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum de ces moments-là si légers, si riches et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

Bien chaleureusement.

Votre Maire

Marie-Claude Agillans

DE JOYEUSES FÊTES AU TOURNE!



A L'ÉCOLE : UNE SORTIE CINÉMA ET LA VISITE DU PÈRE-NOËL

Cette année encore, le CCAS du Tourne offre aux enfants de l'école de l'Estey, une sortie au cinéma Lux de Cadillac. Au programme cette année : « Dans la forêt enchantée de Oukybouky » pour les élèves de PS/MS, « Un conte peut en cacher un autre » pour les élèves de GS au CE2, « L'école buissonnière » pour les élèves de CM1/CM2. Par ailleurs, comme chaque année, le Père-Noël viendra rendre visite aux enfants de l'école. Il passera dans chaque classe pour distribuer des chocolats.

A LA BIBLIOTHÈQUE : UNE SÉANCE BÉBÉ-LECTEURS «SPÉCIALE NOËL»

La séance de Bébé-lecteurs «spéciale Noël» animée par Cécile Perez (bénévole) et Marielle Domenger (Agent communal) a remporté un franc succès. 7 assistantes ternelles et 17 enfants sont venus jeudi 14 décembre, partager ce moment convivial autour des histoires, des chansons et d'un petit goûter. Retrouvez toutes les dates des séances bébé-lecteurs sur www.letourne.fr

RESTAURANT SCOLAIRE : LE MENU DE NOËL

Vendredi 22 décembre, le personnel du restaurant scolaire préparera un repas de fête aux enfants. Bon appétit!

LE RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE DU COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes du Tourne vous propose une soirée de réveil-lon, Dimanche 31 décembre pour fê-ter ensemble la nouvelle année. Toute l'équipe vous donne rendez-vous à la Salle Moulin Carreyre à partir de 20h pour un repas élaboré par By traiteur et une soirée dansante avec DJ.

Menu (68€ / Personne):

Punch et ses amuse-bouches Feuilleté de foie gras aux pommes Balottins de volaille farcis aux cèpes avec gratin et sa tomate provençale Assiette de fromages et salade Croquant aux 3 chocolats Café et coupe de Crémant 1/4 de Vin

Réservation avant le 24 décembre 06 02 50 35 88 (du lundi au vendredi) 06 49 89 23 00 (le week-end)



REPRISE DES RÉUNIONS DE QUARTIER

Afin de répondre aux problématiques spécifiques des habitants de notre commune, la Mairie invite les habitants à venir participer à des réunions publiques de concertation. Le 30 septembre dernier, les habitants de la rue de Verdun et des rues adjacentes étaient conviés.

Pour palier les problèmes de stationnement, de vitesse de circulation et de civisme évoqués lors de cette réunion, plusieurs actions ont été mises en oeuvre ou sont à l'étude par la Mairie :

- Passage en zone à 30 km/h pour la rue de Verdun
- Réalisation d'un marquage au sol en quinconce pour réduire la vitesse rue de Verdun (solution temporaire)
- Matérialisation d'une place handicapée à l'entrée de la rue de Verdun
- Réalisation d'un parking au niveau du terrain de pétanque (à l'étude)
- Mise à disposition du policier municipal de Langoiran (prévue pour 2018)
- Installation d'un feu «récompense» à l'entrée du Tourne sur la D10 afin de réduire la vitesse des voitures qui arrivent au niveau du rond-point (prévu en début d'année)

Prochaine réunion de quartier prévue : fin janvier pour les quartiers Martin Rey et Fontaine de Bayle.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DE LA COMMUNE

DES TABLES DE PIQUE-NIQUE EN BORDS DE GARONNE



Pour améliorer l'accueil sur nos bords de Garonne, des tables de pique-nique ont été réalisées et installées cet été par les services techniques de la Mairie.

TRAVAUX DE BÂTIMENTS ET DE VOIRIE RÉALISÉS AU DERNIER TRIMESTRE

- Travaux de récolement des eaux pluviales au niveau de l'ancien lavoir de la Fontaine de Bayle,
- Remplacement des volets roulants sur l'ensemble des fenêtres à l'école,
- Rénovation d'un logement communal,
- Réfection du chemin des Barthes.

INFO TNT:

CHANGEMENT DES FRÉQUENCES

Afin de libérer des fréquences et favoriser le déploiement du très haut débit mobile, des réaménagements de la TNT sont prévus sur l'ensemble du territoire français. Le déploiement du nouveau plan de fréquences de la TNT se déroule en une nuit. Il aura lieu :

Le 23 janvier 2018

Si vous recevez la télévision par antenne râteau, vous êtes concernés par cette modification.

Rendez-vous sur : recevoirlatnt.fr ou appelez le : 0970 818 818

«TISSER DU LIEN» À LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent un nouveau rendez-vous le mercredi après-midi (tous les 15 jours) :

«Tisserlelien» seveutêtre un atelier intergénérationnel d'initiation au différentes techniques de tissages et noeuds (tricot, broderie, macramé, bracelet brésilien, noeuds de marin...).

1er atelier : Mercredi 10 janvier 2018

Plus d'infos sur la bibliothèque sur : www.letourne.fr

SEMOCTOM : Pas de collecte lundi 25 décembre. Collecte de remplacement : Jeudi 28 décembre

AGENDA

14 DÉCEMBRE : SÉANCE DE BÉBÉ-LECTEURS De 10h à 11h30 - Bibliothèque du

Ouvert aux 0-3 ans et leurs accompagnants.

31 DÉCEMBRE :

RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE

20h - Salle Moulin Carreyre Repas et soirée DJ

Tarif: 68 €

Organisée par le Comité des fêtes Réservation avant le 24/12 06 02 50 35 88 (du lundi au vendredi)

06 49 89 23 00 (le week-end)

10 JANVIER:

ATELIER «TISSER LE LIEN»De 15h à 17h - Bibliothèque du Tourne.

Gratuit et ouvert à tous

18 JANVIER:

SÉANCE DE BÉBÉ-LECTEURS De 10h à 11h30 - Bibliothèque du Tourne. Ouvert aux 0-3 ans et leurs

Ouvert aux 0-3 ans et leurs accompagnants.

19 JANVIER:

PRÉSENTATION DES VOEUX DE MME LE MAIRE

à la population 19h30 - Salle de la Mairie

FIN JANVIER:

RÉUNION DE QUARTIER MARTIN REY / FONTAINE BAYLE

Date à définir.

(Les invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres)

4 FÉVRIER:

SPECTACLE DE DANSE «A L'ENVERS DE L'ENDROIT» CIE JEANNE SIMONE

Ouvert à tous / Prix libre Dans les locaux de l'école de l'Estey (les recettes serviront à financer un projet pour les enfants du Tourne)

24 JANVIER:

ATELIER «TISSER LE LIEN» De 15h à 17h - Bibliothèque du Tourne.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Discours de commémoration au monument aux morts du Tourne.

Mairie du Tourne

Chemin de Peyroutic 33550 LE TOURNE Tel: 05 56 67 02 61 Fax: 05 56 67 09 33 mail: accueil@letourne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Mercredi de 8h30 à 12h Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h 1er samedi du mois : 9h-12h

Retrouvez les actualités et informations pratiques sur :



